

# EquiLiberté

*Fédération Nationale des Randonneurs Equestres*

# Info

**UNE PÉRIODE DIFFICILE**

**FAUT RIEN LÂCHER !**

**L'UNION FAIT LA FORCE**

**RANDONNÉES ET RESPONSABILITÉ**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**LA VIRÉE 2020**

**UNE SORTIE DE 5 JOURS**

**NOUVEAUTÉS ET SI ?**

N°42 . octobre 2020

photo © Daniel Dubois

Par des Randonneurs  
Pour les Randonneurs



**EquiLiberté®**

Par des Randonneurs Pour les Randonneurs

## Une période difficile

Dans ces temps compliqués liés à l'épidémie et entravés par de nombreuses contraintes sanitaires, nombreux sont ceux d'entre vous qui auraient aimé faire une "Virée".

Heureux ceux qui, comme votre cheval ont pu faire ce beau voyage ! Il en est de même pour quelques sorties privées ou associatives qui ont pu se dérouler récemment.

Saluons la perspicacité et le courage d'**EquiLiberté 79** et de l'Association support, **Les Cavaliers et Meneurs Chapelais**, d'avoir réussi à réunir 150 chevaux sur deux jours et ceci avec l'aval du Département et de la Préfecture des Deux-Sèvres. De nombreux départements limitrophes ou éloignés étaient représentés, dont la majorité par nos Présidents départementaux.

Nous avons une pensée émue pour les organisateurs qui, faute de participants ou de normes sanitaires trop lourdes, ont dû annuler leurs manifestations. Nous leur reconnaissons le mérite d'avoir tenté de mettre en place un rassemblement et, gageons que l'année 2021 sera de meilleur augure.

À ces difficultés s'ajoutent les craintes liées aux mutilations d'animaux, les chevaux en majorité, et freinent les désirs d'inscriptions de nos cavaliers et meneurs en faveur des manifestations organisées.

Dans cette période difficile, vos Administrateurs nationaux ou locaux continuent d'œuvrer en faveur d'**EquiLiberté**. Vous trouverez par ailleurs la synthèse du Conseil d'Administration national qui s'est déroulé le 5 septembre 2020 et qui reflète les travaux et les orientations en direction de nos adhérents et de nos associations.

Ayant fait du sujet des solidarités un thème majeur de nos réflexions et évolutions comme cela a été développé lors de notre Assemblée Générale de novembre 2019 et qui sera repris lors de celle du 20 novembre prochain, celui-ci a entraîné des décisions importantes au cours du Conseil d'administration.

Nous rappelons que les solidarités ne sont pas seulement financières et du niveau national vers le niveau local, mais elles doivent également être instituées à partir du niveau local ou départemental. Si elles peuvent être financières, elles sont également organisationnelles, médiatiques, politiques et les actes et les réalisations associatives qu'elles soient positives ou négatives ont aussi un impact par ricochet sur les autres structures d'**EquiLiberté** même si elles n'émanent pas d'elles. L'ensemble de ces missions, lorsqu'elles sont caractérisées positives, participe à la notoriété d'**EquiLiberté** local départemental ou national et à sa détérioration dans le cas contraire.

Pour citer les principales décisions qui contribuent à l'amélioration des services proposés par **EquiLiberté** National et à l'initiative de vos Administrateurs, nous pouvons indiquer en particulier :

🐾 Comme déjà écrit, en termes d'assurances, le contrat "flotte" pour les véhicules des bénévoles, le contrat "annulation" pour les manifestations importantes et supportés par le budget national. D'autres pistes d'amélioration en termes assurantiels sont d'ailleurs à l'étude.

🐾 Le non-relèvement du montant des cotisations adhérents et associatifs pour la campagne 2020/2021 au même tarif que pour l'année 2019/2020.

🐾 L'augmentation de 0.50€ de la rétrocession en faveur des associations pour les adhésions et ceci dès cette année. Ce dispositif a pour objet d'une part d'alimenter leur budget et d'autre part d'encourager leurs efforts pour le développement d'**EquiLiberté**.

🐾 Travailler en concertation avec les départements et les régions, notamment en Nouvelle Aquitaine et Pays de Loire en construisant des outils médiatiques et des argumentaires pour faire connaître et reconnaître **EquiLiberté**, puis mener des opérations constructives avec ces instances. Ces outils seront par ailleurs disponibles comme modèles pour vos actions similaires

🐾 Nous porter partie civile près des tribunaux dans l'affaire des chevaux mutilés afin de lutter contre cette barbarie. D'une part nos statuts intègrent cette notion de protection des équidés et d'autre part, l'un de nos adhérents des Deux-Sèvres a été victime de cette atrocité le 23 août 2020.

Ce résumé se rapportant à des notions de solidarité ne mésestime pas toutes les autres actions que ce soit sur le plan administratif, organisationnel, juridique, sanitaire ou du développement des itinéraires de randonnées et divers autres aspects pour lesquels vous nous sollicitez.

Pour ceux qui pourront nous rejoindre lors de l'Assemblée Générale fixée le 21 novembre 2020 à Moncontour 86, l'ensemble de ces thèmes fera de nouveau l'objet de développements à cette occasion et, pour ceux qui ne le pourront pas, ils seront transcrits dans le compte rendu qui sera publié.

Il nous est difficile à ce jour de formuler des vœux pour nos manifestations automnales. En effet, nous sommes dans l'impossibilité de prévoir les mesures sanitaires qui nous seront imposées ou recommandées jusqu'en cette fin d'année.

Toutefois, restons positifs et profitons des beaux jours souvent ensoleillés pour les quelques sorties équestres individuelles ou associatives qui peuvent encore se réaliser.



**Michel Bazin**  
votre président

**Vous êtes cavalier, meneur ou simple amoureux des équidés, vous disposez d'un peu de temps et avez des compétences dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : comptabilité, informatique (et notamment conception et gestion d'un site internet), droit privé, assurances ... rejoignez une équipe conviviale de bénévoles dynamiques et performants.**

**Une seule condition : être adhérent à EquiLiberté**

**Renseignements : Michel Bazin 06 35 42 43 09 ou 05 49 81 64 23**

**FAUT RIEN  
LÂCHER !**

## Hello les randonneurs cavaliers et meneurs !

Les "Sabots de Retz" vous saluent, en espérant que tout va bien pour vous ... Mais, quelle année nous passons ... : du jamais vu !

Que cette année 2020 prenne fin et qu'elle soit vite derrière nous pour pouvoir tourner cette page ; enfin dans la mesure du possible ...

Heureusement que nos chevaux sont là pour nous donner cette possibilité de nous échapper moralement de cette situation si pénible.



Avez-vous repris le chemin des randonnées ? ... oui, j'imagine, alors PROFITEZ !

Dans notre dernier **EquiLiberté Info**, nous vous disions de rester Positif ; gardons le cap.

Toujours pour l'envie d'être ensemble, réunis, de participer à l'événement d'**EquiLiberté**. Pour lier l'amour de l'animal et de la nature, restons soudés.



22 AU 25 JUILLET 2021  
**18 ÈME RASSEMBLEMENT EQUILIBERTÉ** Nouveau départ !  
LE GRAND FAY  
SAINT PÈRE EN RETZ  
LOIRE ATLANTIQUE  
LATITUDE 47.2 LONGITUDE 2.0933  
WWW.LESSABOTSDERETZ.COMSITE.FR

LE RENDEZ-VOUS DES CAVALIERS ET MENEURS

Information 0683273682 Paul  
Inscription 0240507216  
rassemblement@equiliberte.org  
www.equiliberte.org

**N'oubliez pas, EquiLiberté** met à votre disposition l'outil **EquiChemins**, "le portail de la randonnée équestre".

Si vous voulez rejoindre la région plus vite, afin de visiter, il vous permettra de préparer votre itinéraire en démarrant tranquillement de chez vous.

**EquiChemins** c'est aussi un répertoire des "Relais-Amis", "Gîtes Équestres", "Cartes itinéraires", enrichi et remis à jour régulièrement. Cet outil est une mine d'informations pour lier maintien des chemins empruntés, découverte de nouveaux sentiers et nouvelles rencontres tout en voyageant ...

## Juillet 2021 nous attends !!!

Il faut raccrocher les wagons, ré-ouvrir le dossier du Rassemblement **EquiLiberté National**, reprendre les rênes d'un projet déjà abouti.



Même si les grandes lignes sont toujours là, il y aura sûrement quelques modifications, de nouveaux bénévoles, de nouveaux partenaires, et pourquoi pas de nouvelles idées ; hé ! Dans tous les cas, l'Équipe des "Sabots de Retz" reste toujours aussi motivée et active pour relancer le projet, mais cette fois pour 2021.



Nous ne remercierons encore jamais assez l'équipe d'**EquiLiberté 86** qui nous a laissé l'opportunité de vous recevoir prochainement en Juillet.

## À vous de jouer !

L'actualité des "Sabots de Retz" : Comme chaque année, l'association organise une randonnée de fin de saison, sur le mois d'octobre. Avec la situation actuelle, celle-ci est organisée, bien que le nombre de personnes soit limité ; mais elle reste sous réserve d'une décision de la préfecture de Loire-Atlantique

## Faut rien lâcher !

Dans le prochain **EquiLiberté Info**, nous vous ferons un rappel de ce qui vous attend pour Juillet.



## Contact et informations

[equiliberte.org](http://equiliberte.org)  
[rassemblement@equiliberte.org](mailto:rassemblement@equiliberte.org)  
[lessabotsderetz.cmonsite.fr/](http://lessabotsderetz.cmonsite.fr/)  
[lessabotsderetz@gmail.com](mailto:lessabotsderetz@gmail.com)

Paul Cheneau : 06 83 27 36 82

## Chemins et Randonnées en Bourbonnais

Département de l'Allier

02 septembre 2020

Depuis 2017, la fédération **EquiLiberté** a rejoint le collectif national "**Chemins en Danger**", collectif regroupant de nombreuses associations de défense des chemins de tous types d'utilisateurs (voir n°37 – 06/2019).

Par des Randonneurs  
Pour les Randonneurs



En 2016, **EquiLiberté 03** s'est beaucoup investi contre l'aliénation des chemins ruraux de la commune de Saint-Caprais.

**Cet investissement a permis de stopper l'aliénation.**



Dans la commune voisine de Hérisson, un collectif de citoyens regroupé depuis en association "Chemins et Randonnées en Bourbonnais" se battait contre les aliénations des chemins ruraux décidées par la mairie depuis plusieurs années. En 2012 et 2016, la vente des chemins n'a pas pu être empêchée, malgré des avis défavorables sur certains chemins.

## Chemins pour tous

En 2018, l'union faisant la force, ces 2 associations du département de l'Allier créèrent un collectif départemental "**Chemins pour tous**" sur le modèle du collectif national, et intégraient des associations de défense de la nature, des randonneurs pédestres et des vététistes.



Dans le même temps, la commune de Hérisson, encore elle, relançait un nouveau projet d'aliénation de 5 chemins ruraux. Il y eut une très forte mobilisation lors de l'enquête publique, le soutien du collectif "**Chemins en Danger**", des fédérations de la randonnée pédestre, équestre, cyclotourisme et France Nature Environnement. Avec une centaine de contributions et un recours gracieux, le service de la légalité de la préfecture de l'Allier demanda l'arrêt de l'aliénation. **EquiLiberté** avait encore gagné avec l'aide de tous les utilisateurs et avait su fortement mobiliser sur le territoire. Sa notoriété était grandissante dans la sauvegarde des chemins.



En 2020, ces mobilisations eurent un effet sur les élections et le Maire de Hérisson, en place depuis 25 ans, fut battu.

**Dès lors, s'ouvrait une nouvelle aire pour la défense et réouverture des chemins.**

## Une belle fête

Un bel exemple eu lieu durant l'été 2020. Le chemin des Goulonnes reliant Hérisson à Louroux-Hodement, en friche depuis 50 ans, n'était fréquenté, occasionnellement, que par les randonneurs pédestres, depuis 2 ans.

Après discussion avec les agriculteurs, la nouvelle municipalité de Hérisson et la municipalité de Louroux-Hodement donnèrent leur accord et les travaux ont pu être entrepris avec l'aide des agriculteurs. Cette réouverture permet l'utilisation de ce chemin aux cavaliers et aux meneurs. Il pourra, bien sûr, être utilisé par les vététistes.

Cela démontre que des accords sont possibles après concertations et discussions avec les différents protagonistes. Le 26 juillet 2020, était organisée la 3<sup>ème</sup> "Faites de la randonnée - Fête des chemins" par **EquiLiberté 03**, l'Association des Cavaliers Randonneurs et Meneurs de l'Allier et l'association Chemins et Randonnées en Bourbonnais.

Le parcours équestre de 25 kilomètres put emprunter ce chemin nouvellement accessible. Ce fut une belle fête...

**Gilles Jacquet**





*Il y avait 23 km à parcourir pour les soixante cavaliers et attelages, dont certains venus de loin comme l'équipage castelneuvien mené par Jérôme. © Droits réservés*

L'association Chemins et Randonnées en Bourbonnais et l'association des Cavaliers Randonneurs et Meneurs de l'Allier (\*), ont organisé, dimanche, l'opération "Faites de la randonnée-Fête des chemins".

Pour cette troisième édition, soixante cavaliers et soixante marcheurs se sont retrouvés pour un circuit de 25 km pour les uns et 15 km pour les autres. Le circuit équestre partait par la Côte du lac pour rejoindre Venas, le circuit pédestre partait par la Gaîté.

### **Volonté**

Les deux circuits se rejoignaient à Riétaire pour un ravitaillement partagé. Puis les cavaliers et marcheurs sont revenus par le chemin privé de Bourg d'Oiseaux avec l'aimable autorisation des propriétaires. Le retour s'effectuait par le chemin des Goulonnes, rouvert aux marcheurs depuis deux ans et maintenant à tous.

En effet, cette semaine avec l'aide des agriculteurs concerné et les accords du maire délégué de Louroux-Hodement Thierry de Lamarlière et du maire de Hérisson Stéphanie Cusin-Panit, des travaux ont été effectués pour rouvrir ce chemin aux cavaliers.

Une volonté des élus qui ouvre de nouvelles perspectives de liaison entre les communautés communes du Val de Cher et du Pays de Tronçais.

L'apéritif offert à tous les participants et invités à l'arrivée a été suivi d'un pique-nique partagé, sur les bords de l'Aumance.

*(\*) Ces associations œuvrent pour la défense des chemins dans le Bourbonnais et organisent des randonnées en commun.*

## Randonnées et responsabilité juridique

Comme nous l'avons déjà signalé, des précautions doivent être prises par les personnes offrant un hébergement gratuit, afin de ne pas être tenues responsables de dommages subis ou causés par les animaux accueillis gracieusement.

Il suffit pour cela de faire remplir, dès l'arrivée des animaux, le contrat de mise à disposition gracieuse d'installations.

**Les associations organisant des randonnées doivent elles aussi se protéger.**

**En effet un bulletin d'inscription mal conçu peut entraîner la responsabilité de l'association, en particulier lors des bivouacs.**

Il faut savoir que les mentions du genre "à leurs risques et périls" n'ont aucune valeur juridique.

L'équitation étant considérée comme un sport à risques, à moins de faute prouvée dans l'organisation, aucun incident, lors de la randonnée elle-même, ne sera retenu à l'encontre de l'association.



Par contre en cas d'incident sur les lieux du bivouac, un tribunal pourrait considérer qu'il y a eu transfert de garde des animaux vers l'association.

Celle-ci doit donc se prémunir en indiquant dans le règlement de la randonnée qu'elle met gracieusement à disposition un lieu de bivouac non surveillé et que les randonneurs gardent la responsabilité pleine et entière de leur paddock et de leur monture. Pour une bonne protection, la communication du règlement doit être indissociable du bulletin d'inscription.

Ainsi il sera facile, en cas de besoin, d'établir la preuve que le randonneur en a eu connaissance (n'oublions pas que, pour la DDPP, il est indispensable d'archiver ces bulletins pendant 5 ans).

On peut de plus ajouter dans le bulletin d'inscription, avant la signature :

*"J'ai pris connaissance du règlement."*

**Adhérer à EquiLiberté pour rejoindre un réseau de randonneurs équestres  
Le tarif des cotisations reste similaire à la saison 2019-2020  
Vous pouvez faire ou renouveler votre adhésion et/ou vos assurances dès le  
1<sup>er</sup> octobre 2020**

**En adhérant en ligne sur le site [equiliberte.org](http://equiliberte.org) vous pouvez :**

- Suivre votre compte et renouveler votre adhésion annuelle très facilement - Vous assurer
- Assurer vos équidés - Accéder à toutes les assurances proposées par **EquiLiberté**
- Régler votre cotisation annuelle par carte bleue - Mettre à jour vos informations en ligne
- Consulter la base documentaire d'**EquiLiberté**

**Vous pouvez aussi adhérer par courrier**

**Les associations et professionnels peuvent régler leur adhésion  
directement en ligne par carte sur le site [equiliberte.org](http://equiliberte.org)**

**Les sites [equiliberte.org](http://equiliberte.org) et [equichemins.org](http://equichemins.org) :  
plus de 45 000 visites par mois . 1 500 visites/jour + de 3 500 000 pages vues/ an  
N'hésitez pas à profiter de nos supports !**

**Contactez Michel Bazin : [m.bazin@equiliberte.org](mailto:m.bazin@equiliberte.org) ou 05 49 81 64 23**



**Pour toute actualisation  
Florence HEUZARD :  
[secretariat@equiliberte.org](mailto:secretariat@equiliberte.org)  
ou tél : 02 40 50 72 16**

**Fédération EquiLiberté** . Association loi 1901 . Déclaration 20.04.2004

Modifiée le 05.01.2015 à Bressuire 79 . N°ISSN : 2274-8245 siège social : 13 rue du Vieux Moulin 79700 Saint Aubin de Baubigné

Journal gratuit Imprimé par IMAGES INNEES SARL 49 CHEMILLE

Les personnes intéressées par certaines annexes et/ou le compte-rendu intégral, pourront les consulter sur le site ou les demander à Florence : [f.heuzard@equiliberte.org](mailto:f.heuzard@equiliberte.org) ou 02 40 50 72 16

(les mardi, jeudi et samedi de 10 h à 13 h, les mercredi et vendredi de 13 h à 16 h)

## Résumé succinct : compte-rendu du Conseil d'Administration du 5 septembre 2020

Les participants sont accueillis (très bien) à la Maison Familiale Rurale de Chauvigny (86300).

Le président, Michel Bazin remercie les participants et annonce les excusés.

Plusieurs décisions importantes sont prises lors de cette session :

 Le conseil autorise le président à se porter partie civile, au nom d'**EquiLiberté**, dans l'affaire des mutilations d'équidés. La délégation est permanente, avec information préalable du CA.

 Le budget prévisionnel présenté par la trésorière est adopté à l'unanimité. Le président insiste sur la bonne santé des finances de la Fédération Nationale, ce qui permet d'envisager des projets pour son développement et toujours plus de services aux adhérents. Ceci autorise le maintien du tarif des adhésions, tout en améliorant les reversions au fédérations départementales.

 Après une présentation détaillée de la proposition de l'agence ARTÉMIS, pour un diagnostic de notre communication, une très longue discussion amène de nombreuses interrogations. Celles-ci devront servir de base à un Cahier des Charges à lui transmettre, suite à l'acceptation du diagnostic.

 **EquiLiberté 86** ayant proposé d'organiser l'Assemblée Générale des 20 et 21 novembre 2020, celle-ci aura lieu à Moncontour, sur le site du rassemblement 2022.

 La charte du Rassemblement, révisée à l'issue du dernier CA, est adoptée et sera signée, lors de l'Assemblée Générale, par les organisateurs de 2021 et 2022.

 Un projet de contrat d'assurance Protection Juridique, pour les adhérents individuels et les associations, est présenté. Il est abandonné en raison de cotisations exorbitantes.

 Un plan de formation des administrateurs sur la "Conduite de projets avec les Instances Territoriales" est programmé et en cours de finalisation.



### Des informations sont transmises au Conseil d'Administration :

 La pandémie Covid-19 a fait annuler de nombreuses manifestations et entraîné des retards pour des travaux en cours comme la Gouvernance Régionale, en phase de redémarrage, la synthèse de l'étude de la stagiaire, les projets d'assurances, les rétrocessions de commissions, les contacts de partenaires, etc. Par contre, son impact sur les adhésions est moins important que prévu.

 Les "solidarités au sein d'**EquiLiberté**", qui ne sont pas uniquement financières, seront à l'ordre du jour de la prochaine AG. Ce point est d'une importance majeure pour le Président.

 Le nouveau site **EquiChemins** semble opérationnel, mais des itinéraires importants sont à intégrer.

 Plusieurs anomalies du site ont (enfin) été corrigées. Celles, mineures, qui subsistent, devraient être réglées prochainement.

 Le prochain rassemblement est prévu du 22 au 25 juillet 2021 à Saint-Père-en-Retz (44). Un circuit est en préparation pour rallier le Lion d'Angers, lieu de l'Equirando 2021.

 Le Salon d'Avignon est prévu du 20 au 24 janvier 2021. Une étude concerne celui de Bordeaux du 4 au 7 février 2021. Pour celui d'Angers 2021 (du 11 au 14 novembre), une réunion est, dorénavant, programmée avec la participation de toutes les Fédérations Départementales concernées.

## LES RÉSEAUX SOCIAUX D'**EquiLiberté National**

contact : [reseauxsociaux@equiliberte.org](mailto:reseauxsociaux@equiliberte.org)

pour vos publications sur la page FB



et sur le compte Instagram



## INFO

Pour cause de covid, qui sera encore dans la tête de nombreuses personnes en décembre 2020 pour les préinscriptions, nous avons décidé d'annuler l'organisation de la rand'Hauts de France prévue du 27 au 30 mai 2021.

Elle est reportée du 26 au 29 mai 2022 en espérant que cette pandémie sera terminée

**Eric VERCOUTRE**  
Président ACRM

## La Virée d'EquiLiberté 79 un incontournable

### Des fidèles vous en parlent

Un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent depuis 2013 pour la Virée qui est coorganisée chaque fois par **EquiLiberté 79** et une association locale différente chaque année, faisant partie du réseau d'**EquiLiberté 79**.

La Virée nous accueille pour 2 jours de "super rando" dans les Deux-Sèvres. C'est un réel plaisir de se retrouver chaque année.

Nous aimons cette particularité qui nous permet de découvrir chaque fois de nouveaux endroits.

Nous n'avons jamais été déçus, et, c'est donc naturellement que nous parlons de cette rando autour de nous pour inciter les autres randonneurs que nous rencontrons au hasard de nos sorties à se joindre à nous.

**Nous attendons avec impatience la Virée 2021 et nous encourageons les associations locales à reprendre le flambeau pour les années futures.**

**Patricia Capitaine et François Jacob**



Par des Randonneurs  
Pour les Randonneurs



## Déjà une histoire

La première édition de La Virée date de septembre 2013. Cette manifestation est une descendance, plusieurs années plus tard, d'une manifestation mise en place par l'UDRE (qui a pris pour nom **EquiLiberté 79** par la suite), nommée la Virée du Bas Poitou.

En 2012 le Conseil d'Administration d'**EquiLiberté 79** a souhaité mettre en place un rassemblement équestre départemental qui a pris le nom de La Virée. La première Virée a eu lieu en 2013 à Menigoute en Gâtine

Depuis cette première édition, La Virée ne cesse d'accueillir de plus en plus de randonneurs équestres issus de divers départements parfois même lointains.

Le principe : faire découvrir les richesses géographiques et patrimoniales du département.



La Virée est une manifestation itinérante à travers les Deux-Sèvres (site différent chaque année). Elle est coorganisée par **EquiLiberté 79** et une des associations locales adhérentes. Municipalités, Communautés de communes et Conseil Départemental sont parties prenantes de cet événement. La Virée fait travailler tous les acteurs locaux avec une préoccupation d'éco randonnée : circuits d'approvisionnements courts (traiteurs, vétérinaires, maréchaux-ferrants, boulangerie ... marché local), économie des déchets : vaisselle non jetable ...



**La Virée 2020** a réuni 160 randonneurs équestres issus de 18 départements du grand ouest mais aussi de l'Eure, de la Seine-et-Marne et de la Nièvre. Elle a été ouverte aux randonneurs pédestres et vététistes.

Le Conseil Départemental 79 s'est, au fil des années, de plus en plus investi dans le soutien de La Virée, véritable vitrine de la croissance de l'activité équestre sur le département.



De ces échanges, de plus en plus fréquents et productifs avec le Conseil Départemental 79, émerge, depuis début 2020, un projet de partenariat entre **EquiLiberté 79** et la Mission Tourisme du Conseil Départemental afin de concevoir et mettre en place un ambitieux plan de développement du tourisme équestre en Deux-Sèvres.

**Maryse Ducrot**

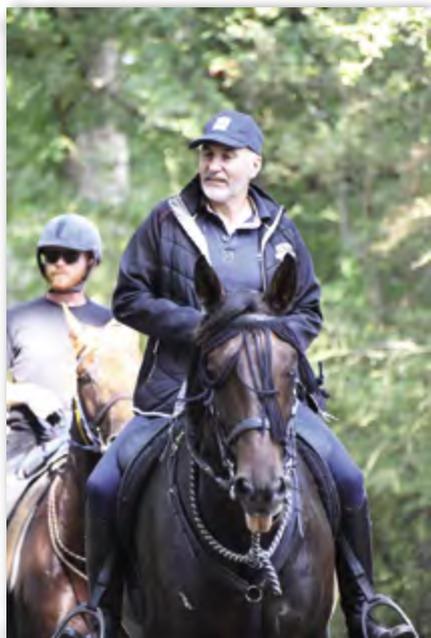
## La Virée 2020 : la Chapelle-Saint-Laurent

Bravo, et merci à **EquiLiberté 79** et à cette jeune association, **Les Cavaliers et Meneurs Chapelais**, d'avoir maintenu cette randonnée annuelle malgré le contexte un peu particulier. Une fois de plus nous avons eu un très bon accueil.



Les paddocks étaient grands et bien délimités, les stocks de foin et d'eau étaient à proximité et en quantité largement suffisante, super !!!

Le samedi midi, nous avons déjeuné à l'ombre sur un beau site au logis La Cordinière. Merci à M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Brochard pour leur charmant accueil.



Après avoir randonnée sur de magnifiques chemins bien balisés, et avoir traversé de superbes forêts, visité la basilique, nous avons fait un beau défilé à La chapelle-Saint-Laurent.



Plus tard, en fin d'après midi, un petit marché du terroir nous a permis de découvrir des producteurs locaux.

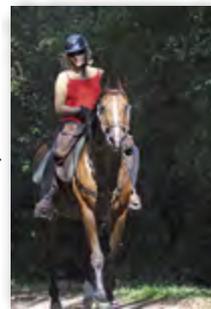


Le dimanche matin nous avons également parcouru de beaux chemins, avec une petite pause au château d'Etrie.



La Chapelle-Saint-Laurent  
site officiel

Les protocoles liés au covid ont eu un impact sur la convivialité. Ils ne nous ont pas permis de prendre d'apéritifs collectifs, ni de nous regrouper sur de grandes tablées (limitées à 8) afin de se retrouver entre amis.



La soirée du samedi a été un peu plus tristoune que lors des précédentes éditions, dommage aussi pour le dimanche midi avec les plateaux repas servis en salle, avec des déplacements limités et le port du masque ... ça ira mieux en 2021.



Nous remercions Monsieur le Maire de La Chapelle-Saint-Laurent pour la mise à disposition d'un très beau site pour les paddocks, ainsi que tous les propriétaires qui nous ont permis de passer sur les chemins privés.

**Patricia Capitaine et François Jacob**

photos© Daniel Dubois

## EquiLiberté National

vous invite à :

- **son Forum** - vendredi 20/11/2020 accueil à 18h  
sur le thème : "Présentation de l'agence de communication Arthémis,  
par Emmanuelle Milord, Directrice Conseil"
- **son Assemblée Générale** - samedi 21/11/2020 à 9h

Adresse : Le Lac du Gué du Magne, 86330 Moncontour  
Possibilité de se loger le vendredi soir et/ou le samedi soir  
Informations : Paulette Rambeau au 06 18 80 19 58

# UNE SORTIE DE 5 JOURS

## Pour les Attelages et Cavaliers de l'Isac

Nous avons prévu de nous rendre à cheval au rassemblement national à SAINT-PERE-en-RETZ, mais les événements en ayant décidé autrement, nous avons juste fait le voyage.



Nous déposons notre parcours sur **EquiChemins**, il sera peut-être utile pour 2021.



Départ de notre Relais-Amis **EquiLiberté** à St-OMER-de-BLAIN, entre forêt du GAVRE et canal de NANTES à BREST, pour deux attelages et quatorze cavaliers ; moyenne des étapes 27 km.

**Première étape** : des chemins divers et roulants, sans difficultés : très bonne mise en jambes.

**Deuxième étape** : les chemins deviennent plus corsés, nous sommes sur le sillon de Bretagne. Pour qui ne connaît pas la région, les attelages doivent s'en tenir au tracé de la carte : ça grimpe et ça redescend : beau parcours.

**Troisième étape** : ayant choisi la formule de déplacer nos véhicules chaque matin, l'organisation de ce jour doit être au top. Au programme : pont de Cheviré pour les véhicules et passage du bac pour les attelages et cavaliers.

**Deux adresses doivent être retenues pour cette étape** : tout d'abord, une barrière qui doit être ouverte pour les attelages, placée 1 km avant l'arrivée au bac et gérée par la Police Municipale de COUERON et la réservation du passage de chevaux sur le bac ([claire.beignon@transdev.com](mailto:claire.beignon@transdev.com)).



**Quatrième étape** entre canal de la Martinère et marais, direction le Migron sur la commune de FROSSAY.

**Cinquième étape** arrivée à SAINT-PERE-en-RETZ, et croyez-moi vous êtes reçus comme des rois. Une équipe pour ne pas la nommer (Les Sabots de RETZ) organisatrice du prochain rassemblement nous attendait.



Bonne humeur, grillades, convivialité, rien n'est laissé au hasard ; ils sont prêts à nous accueillir en 2021.

**Merci les copains du sud Loire pour cette belle soirée qui fait du bien dans ces moments difficiles.**

# Attelages et cavaliers de l'Isac BLAIN 44

**Et si vous pouviez renouveler l'adhésion (donc, l'assurance) de votre association, comme la vôtre, directement en ligne ?**

À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020, c'est possible ! Pour ce faire, il suffit de se connecter sur le site Internet [www.equiliberte.org](http://www.equiliberte.org) avec l'identifiant de l'association (assoXXYYY où XX = n° de département et YYY un numéro d'ordre à 3 chiffres) et le mot de passe choisi (par défaut, le mot de passe est équivalent à l'identifiant).

**PROFITEZ-EN POUR LE FAIRE AVANT LE 31 DÉCEMBRE !**

**N'avez-vous jamais hésité à organiser une manifestation, en raison du risque de la voir annulée à la dernière minute pour cause administrative ou météorologique ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, vous n'avez plus à courir ce risque ! Dans le but de le couvrir, **EquiLiberté** a souscrit un contrat cadre d'assurance "Annulation des Manifestations Hippiques", ouvert à toutes les associations et les fédérations. Le tarif est de 1,8 % du budget global TTC de la manifestation avec un minimum de 200€ TTC, à verser à **EquiLiberté** qui en a fait l'avance pour l'année. Pour souscrire, il suffit de télécharger "l'Avis d'aliment" sur le site où vous trouverez, également, tous les documents du contrat. À défaut, vous pouvez le demander au secrétariat ou à l'adresse ci-dessous.



**ATTENTION** : entre les premières études et la signature du contrat, une évolution est intervenue, excluant "les conséquences directes ou indirectes d'épidémies et/ou pandémies et/ou de maladies d'origine virale et/ou bactérienne".

**NE PRENEZ PLUS DE RISQUE, ASSUREZ-VOUS !**



**Pour plus d'informations,**  
n'hésitez pas à contacter le responsable  
du Pôle Assurances :  
**Rémy GUILLON**  
au **06 71 07 90 98**  
ou par mail [r.guillon@equiliberte.org](mailto:r.guillon@equiliberte.org)

# NOS PARTENAIRES NOUS FONT CONFIANCE

